



(1) : Branchages de moins de 2 cm



Ne pas ajouter d'autres déchets dans cette cellule.
Plastique, fer, ficelle...

Cette cellule est réservée **uniquement** aux branchages de moins de 2 cm.

Il est formellement **interdit** d'y déposer d'autres déchets (plastique, fil de fer...)

Ces branches sont broyées régulièrement pour obtenir du broyat.

Ne rien déposer en dehors de la cellule.

Les troncs et branches > 10 cm doivent être transportées en déchetterie. Nous n'avons pas les capacités pour les accueillir et les traiter sur place.

Merci de respecter ces consignes pour la bonne gestion du site et le processus de recyclage de nos déchets.

